

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2005 À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Cinq, le 29 Novembre

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 29 Novembre 2005 à 20 Heures 30, en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE,

Secrétaire : Monsieur

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Christian BONZI, Jean SICARD, Louis BARRET, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Marcel COULIOU, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Serge NEAU, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Viviane COMBES, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Jean-Louis MATHIEU, Michel TRÉBOSC, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY.

Membres suppléants votants : Madame Éliane CARLES,

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs Josian VAYRE, André BAUP, Christiane SÉGURA, Doris HUCHEDÉ, Claude RAMON, Georges LACOMBE, Gérard FABRE, Jacques HUC, Gérard SOULOMIAC

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Dominique BILLET, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Robert RAYNAL, Michel DELPOUX (Pouvoir à Éliane CARLES), Max AMIEL, Olivier BRAULT, Gérard POUJADE

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Barbara DESVALS-BARBEY, Frédéric ESQUEVIN, Josette BÈS, Valérie ROMAIN, Gisèle DEDIEU, Nicole ENGEL, Josette BOUIN, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Jean CAYRE, Bérengère MAUZY, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Patrick TRANIER, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Nicole CABASSOT, Francis CANOVAS, Henri JALBAUD-PUECH, Jean-Philippe ROQUES, Christian MALGOUYRES, Elisabeth LARAUD, Pierre CRESPO, Anne-Marie ROSÉ

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 41

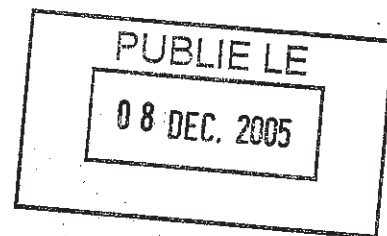
Présents (titulaires et suppléants votants) : 32

Votants : 32

Toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité

Pilote : Direction Générale des Services

Autres services concernés par le présent rapport : Finances et Budget



Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur

À ce jour, trois médiathèques existent sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois : celle d'Albi, celle de Lescure d'Albigeois et celle de Saint-Juéry.

Afin de favoriser les échanges culturels et d'instaurer une politique culturelle communautaire, il importe de développer l'accès aux médiathèques existantes sur le périmètre communautaire à l'ensemble des habitants de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

L'objectif poursuivi est de promouvoir sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, la lecture publique et l'accès aux techniques d'information.

Il semble important de favoriser les échanges culturels entre les trois communes de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, tout en conservant les services de proximité existants et leurs modes de fonctionnement actuels.

L'accès à ces services est proposé en fonction du poids démographique pour les 14 communes ne disposant pas de médiathèque.

1. Les 3 communes sièges de médiathèques représentent 59 623 habitants.
2. Les 14 autres communes, dénuées de ce type d'équipement, représentent 17 469 habitants.

Albi	49 106
Saint-Juéry	6 774
Lescure	3 743
Puygouzon	2 817
Marssac	2 450
Arthès	2 228
Castelnau de Lévis	1 448
Cambon	1 419
Le Séquestre	1 401
Cunac	1 188
Fréjairolles	1 003
Terssac	942
Saliès	661
Dénat	560
Carlus	569
Rouffiac	537
Labastide-Dénat	246
Total	77 092

Il est proposé la prise en charge, par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, de la pratique communautaire de l'ancienne Communauté des Communes de l'Albigeois, pour l'ensemble des communes sur la base de 6,10 €/hab. pour les 17 469 habitants ne disposant pas d'équipement.

Le nombre d'habitants pris en compte est la population du dernier recensement général avec double compte.

Pour 2005, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois prendra en charge 106 560, 90 € au bénéfice des trois médiathèques existantes au prorata des populations d'Albi, Lescure, Saint-Juéry :

• Soit ALBI :	$\frac{49\,106}{59\,623}$	= 82,36 %	=	87 763,56 €
• LESCURE :	$\frac{3\,743}{59\,623}$	= 6,28 %	=	6 692,02 €
• SAINT JUÉRY	$\frac{6\,774}{59\,623}$	= 11,36 %	=	12 105,32 €

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

↳ Vu l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales;

↳ Vu l'avis favorable du Bureau communautaire,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L' UNANIMITÉ,

↳ **Décide** l'accès aux médiathèques des Communes suivantes : Albi, Saint-Juéry, et Lescure d'Albigeois au profit des habitants des 14 autres Communes de la Communauté d'Agglomération.

↳ **Fixe** la participation financière annuelle à 6 Euros 10 par habitant.

↳ **Décide** que le budget général de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois supportera cette participation (base population issue du recensement général 1999) soit un montant total de 106 560,90 Euros ; ainsi chacune des Communes sièges de médiathèque percevra de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois les sommes suivantes :

Albi : 87 763,56 €

Saint-Juéry : 12 105,32 €

Lescure d'Albigeois : 6 692,02 €

↳ **Autorise** le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.



Pour extrait conforme,
Fait le 29 Novembre 2005

Le Président,
Philippe BONNECARRÈRE